

Juillet 2022

No 39



Curtafond Infos

Site : www.curtafond-mairie.fr/application/illiwap

Mairie

460 route du village

Tél : 04.28.36.06.81

Email : secretariat@curtafond-mairie.com

- Secrétariat ouvert le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 16h00 à 19h00

- Permanence du maire ou d'un adjoint : sur rendez-vous



Nouveau point d'apport volontaire

Un deuxième point d'apport volontaire a été installé sur le terrain du conseil départemental à l'entrée du chemin de la Bidière. Cet équipement supplémentaire était devenu nécessaire compte-tenu des nouvelles obligations de tri.

Merci de respecter les consignes de tri. Nous vous rappelons que ces plateformes n'ont pas pour vocation de remplacer la déchèterie.

Sécurité sur nos routes

Nous rappelons à tous l'importance de respecter le code de la route, notamment au cœur du village.

Un groupe de travail, au sein du conseil municipal, étudie les différentes possibilités d'aménagement pour renforcer la sécurité et réduire la vitesse aux abords de l'école (zone 30, ralentisseur, panneau pédagogique...) et en profite pour faire le point sur la conformité de la signalisation routière aux différents accès de l'agglomération.

Par ailleurs, le département va supprimer les priorités sur les intersections des RD45 et RD67 hors agglomération et installer des panneaux « STOP » et « CEDEZ LE PASSAGE ».

Des actes regrettables !

Notre petite commune a été encore une fois victime de vols et de dégradations : des arbres de valeur, fraîchement plantés pour agrémenter nos parcs, ont été soigneusement déracinés et emportés ; des tables et des bancs (hérités de notre ancienne salle des fêtes) se sont envolés malgré leur poids !

Par ailleurs les toilettes publiques ont été de nouveau entièrement dégradées : celles-ci sont fermées temporairement.

Tous ces actes malveillants nous indignent et laissent un goût amer à tous ceux qui s'investissent pour le bien commun, en oeuvrant pour nous offrir un cadre de vie privilégié sans oublier un coût financier conséquent pour la commune.

Le village s'est fait une beauté pour Pâques



Le comité de fleurissement de Curtafond, présidé par Catherine BRIEN, œuvre chaque jour pour faire du village un havre fleuri et sympathique. C'est ainsi que pour les fêtes de Pâques, de sublimes décorations ont vu le jour et sont venues susciter les sourires de tous. L'installation a été permise grâce aux bénévoles de l'association aidés de quelques élus et de Thomas, l'employé communal.

Un grand merci à tous pour leur dévouement.

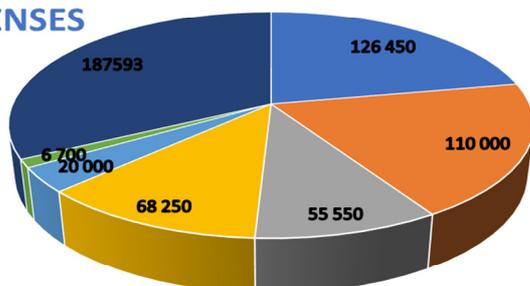
Présentation budgétaire

Compte Administratif 2021 RESULTATS

Fonctionnement	
Dépenses exercice 2021	289 605
Recettes exercice 2021	469 909
excédent exercice 2021	180 304
Excédent 2020 de fonctionnement reporté	182 698
Excédent de clôture 2021	363 002
Investissement	
Dépenses exercice 2021	336 522
Recettes exercice 2021	365 258
excédent exercice 2021	28 736
Déficit 2020 reporté	- 157 712
Déficit de clôture 2021	- 128 975
Restes à réaliser dépenses	98 924
Restes à réaliser recettes	10 000

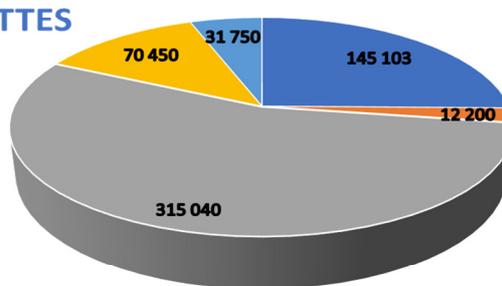
Budget Prévisionnel 2022 Fonctionnement

DEPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Participation SIVOS
- Dépenses imprévues
- Charges financières
- Virement section d'investissement

RECETTES



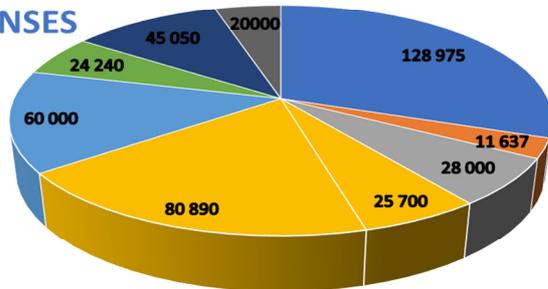
- Résultat de fonctionnement reporté
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

Présentation budgétaire suite ...

Budget Prévisionnel 2022

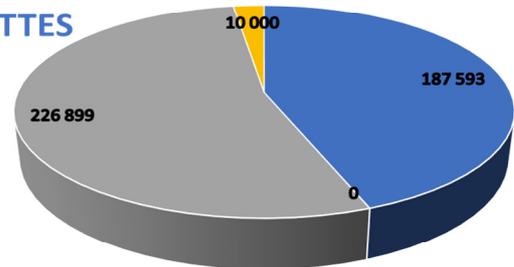
Investissement

DEPENSES



- Solde d'exécution reporté
- Remboursement des emprunts
- Immobilisations corporelles
- Escale Bressane
- Agrandissement terrain de sport
- Dépenses imprévues
- Immobilisations financières
- Travaux mairie

RECETTES



- Virement de la section de fonctionnement
- Produits de cession
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions

Quels investissements prévus en 2022 ?

Les 4 dernières années ont été consacrées pour l'essentiel à la construction et l'aménagement de l'Escale Bressane. Il est désormais temps de s'occuper du gros entretien des autres bâtiments communaux afin de conserver le patrimoine immobilier communal en bon état. Des travaux importants ont déjà débuté à la mairie avec notamment la mise en place de volets roulants et vont se poursuivre avec le changement de la chaudière et de la porte d'entrée, la réfection des salles de réunion et du parquet de la salle de conseil, la mise en place d'un nouveau carrelage extérieur.

Le brûleur de la chaudière de l'Eglise va également être changé, tout comme la chaudière d'un logement locatif communal. Des travaux d'isolation des vestiaires du terrain de sport sont aussi prévus. Les portes extérieures de l'école vont être changées.

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques Allée des Chênes sont programmés cette année afin de débiter les travaux de voirie et d'aménagement en 2023.

Enfin différents matériels vont être achetés pour faciliter le travail de notre agent communal comme par exemple une remorque et une lame à neige.

Emprunts en cours

	Dettes à l'origine	Capital restant dû au 01/01/2022	Taux
Emprunt Eglise	85 000 €	50 749,32 €	0,96 %
Emprunt Escale Bressane	450 000 €	419 931,86 €	1,53 %
Total	535 000 €	470 681,18 €	

Taux d'imposition communaux

La taxe d'habitation est supprimée pour 80% des foyers fiscaux. Pour les 20% restant, elle le sera progressivement jusqu'en 2023. A noter, que la taxe d'habitation reste applicable pour les résidences secondaires et les locaux vacants.

	Taux	2021	2022
Taxe sur le foncier bâti	Commune	28,14 %	28,98 %
	GBA	1,6 %	1,17 %
	TOTAL	29,74 %	30,15 %
Taxe sur le foncier non bâti	Commune	37,37 %	38,48 %
	GBA	7,42 %	6,55 %
	TOTAL	44,79 %	45,03 %

Présentation budgétaire suite...

A sa création en 2017, les élus de Grand Bourg Agglomération (GBA) ont décidé de lisser les taux d'imposition appliqués sur l'ensemble du territoire en 6 ans pour parvenir en 2023 à un taux sur le foncier bâti de 6,83 % et un taux sur le foncier non bâti à 0,742 %. Pour les habitants de l'ex Communauté de communes de Montrevel, cela s'est traduit par une baisse régulière des taux d'imposition de GBA compensée par une hausse équivalente des taux d'imposition communaux afin que les taux globaux restent identiques pour les foyers.

En 2022, le conseil municipal a choisi d'augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et sur le foncier non-bâti d'un peu moins de 3 % pour 3 raisons :

- En premier lieu, il est nécessaire d'augmenter progressivement les recettes de fonctionnement de la commune afin de compenser l'augmentation des charges liée au contexte économique et politique
- En second lieu, cette hausse est compensée cette année encore par la baisse des taux de l'agglomération d'où une hausse limitée à 1,3 % pour le foncier bâti et 0,54 % pour le foncier non bâti pour les habitants
- Enfin, les taux d'imposition fonciers de la commune restent largement inférieurs aux taux d'imposition communaux moyens des communes du département de l'Ain qui sont de 30,29 % pour le foncier bâti et 48,88 % pour le foncier non-bâti.

Etat Civil 2022

Naissances : 2

Lélyo RENOUD, fils de Anthony et de Cynthia ROZIER, le 5 janvier

Gaspard Marcel DELIANCE, fils de Simon et Léa BOURCIER, le 14 mai

Mariage : 1

Romain PELLETIER et Nasrat AHMED, le 16 avril

Décès : 2

Marie Lucie Paulette PONTET née SAINT-SULPICE, le 1er janvier (93 ans)

Colette GRAPPE née JOLIVET, le 4 juin (80 ans)

Décès au Hôme de Cortefredone : 8

Suzanne Georgette SAINT-SULPICE née ROLLY, le 28 janvier (90 ans)

Suzanne Raymonde DUGAD née VAVRE, le 4 février (94 ans)

André Paul BADOUX, le 8 février (95 ans)

Jeanine Marie PONCET née RODET, le 8 février (87 ans)

Raymond CALICE, le 9 février (81 ans)

Raymond Louis Joseph BALIVET, le 21 février (93 ans)

Léon Gabriel BREVET, le 26 février (95 ans)

Paulette Marcelle PETIT DIT GREZERIAT née FAVRE, le 9 juin (89 ans)

Espace sans tabac



**ESPACE
SANS
TABAC**

LES ESPACES SANS TABAC CONTRIBUENT À :

- 1 RÉDUIRE L'INITIATION AU TABAGISME
- 2 RÉDUIRE L'EXPOSITION AU TABAGISME
- 3 ÉVITER LES MALADIES LIÉES AU TABAC
- 4 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

VOTRE VILLE
SE LIGUE CONTRE LE CANCER



Le conseil municipal a décidé d'adhérer à cette action mise en place par la Ligue contre le Cancer. Cette démarche en plus d'être sanitaire, vise à dénormaliser l'image du tabac auprès des enfants. C'est une démarche nécessaire alors que la précocité de la consommation de tabac (première cause des cancers évitables en France) augmente chez les jeunes. Le parc de la mairie a été retenu pour cette Initiative et des panneaux seront posés aux différents accès. Les jeunes sont notre AVENIR avec cet ESPACE SANS TABAC sensibilisons les à ce fléau et dissuadons les de fumer.

2022

Manifestations

- 01/07/2022 Kermesse du Sou des Ecoles à Curtafond
- 13/07/2022 Don du sang à Curtafond
- 19/08/2022 Assemblée générale de la Société de Chasse à Curtafond
- 02/09/2022 Tournoi vétérans du Football Club à Curtafond
- 24/09/2022 Banquet des classes
- 30/09/2022 Assemblée générale du Sou des Ecoles et du Restaurant Scolaire à Confrançon
- 01/10/2022 Matefaims des conscrits
- 05/10/2022 Assemblée générale du Club des Retraités
- 09/10/2022 Bourse aux jouets de Copain Copine
- 19/10/2022 Don du sang à Polliat

- 22/10/2022 Vente à emporter de tartiflette de l'amicale des Trois Logis
- 22/10/2022 Tournoi de Football Jeunes U9-U11
- 23/10/2022 Tournoi de Football Jeunes U7
- 02/11/2022 Rendez-vous du Club des Retraités
- 11/11/2022 Cérémonie
- 19/11/2022 Vente à emporter de la Société de Chasse à Curtafond
- 26/11/2022 Repas Moules-Frites du Football Club à Saint Martin le Chatel
- 03/12/2022 Loto de Noël du Sou des Ecoles à Confrançon
- 07/12/2022 Rendez-vous du Club des Retraités
- 09/12/2022 Marché de Noël du Sou des Ecoles à Curtafond
- 21/12/2022 Don du sang à Polliat